

# LES ENJEUX DE LA FORMATION AM

## PRE-REQUIS :

- Toute personne souhaitant conduire un quadricycle à moteur appelé communément « voiturette » répondant aux critères de sa catégorie
- Être né après le 1<sup>er</sup> Janvier 1988
- Ne pas être sous le coup d'une annulation de permis avec interdiction de conduire prononcée par un juge.
- Ne pas être atteint de maladie incompatible avec la conduite.
- Parler le français.

## PROGRAMME ET CONTENU:

1. Les représentations individuelles autour de la conduite.
2. Formation à la conduite hors circulation
3. Apports théoriques (code de la route)
4. Formation à la conduite en circulation
5. Sensibilisation aux risques routiers

### **1. Les représentations individuelles autour de la conduite (min : 30 min)**

La formation débutera en encourageant les participants à partager leurs perceptions individuelles liées au respect des règles de signalisation et de circulation. Des sujets liés à la sécurité routière comme la vitesse, la consommation d'alcool ou l'utilisation de distracteurs seront aussi abordés. Enfin, l'enseignant évoquera l'importance des interactions avec les autres usagers de la route.

Cette phase d'échange permettra à l'enseignant de mieux connaître les élèves afin d'adapter le contenu de la formation et fonction de leurs besoins.

### **2. Formation à la conduite hors circulation (Min : 1 hr)**

Durant cette phase de conduite pratique hors circulation, vous vous familiarisez avec les principaux organes de la voiturette, les contrôles indispensables pour l'entretien et le maintien de la sécurité, la maîtrise technique du véhicule sur plateau.

### **3. Apports théoriques (code de la route) (Min 30 min)**

Cette séquence a pour objectif l'acquisition de connaissances indispensables avant la conduite en circulation.

Ainsi, vous abordez la signalisation, les règles de circulation, la position sur la chaussée, le franchissement des intersections et les régimes de priorité. connaître les risques et les limites.

#### **4. Formation en conduite en circulation (Min : 3 hrs)**

Après avoir acquis les compétences de base, vous effectuerez au minimum 3 heures de conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique. À la fin de cette séquence, vous devrez savoir :

- Démarrer le quadricycle léger à moteur, qu'il soit déjà ou non dans la circulation
- Ralentir et immobiliser le quadricycle léger à moteur, qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter
- Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.
- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.
- Négocier un virage et adopter une trajectoire sécurisée.
- Choisir la position sur la chaussée
- Franchir les différents types d'intersections et changer de direction

#### **5. Comment se déroule l'examen ?**

Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal. Cette dernière séquence vise à informer, conseiller, sensibiliser et responsabiliser sur les enjeux, en termes de sécurité routière, de la conduite d'une voiturette... Vous aborderez :

- Les risques spécifiques à la conduite des quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents
- La vitesse et ses conséquences (adhérence, force centrifuge, freinage)
- Les comportements par rapport au phénomène vitesse
- Les situations vécues en première partie de conduite en circulation

### **Apprendre à maîtriser un véhicule dans un trafic dense**

- Découvrir les principaux composants ainsi que les commandes du véhicule, afin de réaliser les vérifications intérieures et extérieures.
- Apprendre à entrer et à s'installer devant le volant. Apprendre également à sortir du véhicule.
- Apprendre à tenir, à tourner le volant correctement ainsi qu'à maintenir sa trajectoire.
- Savoir démarrer et s'arrêter sans représenter de risques pour les autres usagers de la route.
- Doser convenablement l'accélération et le freinage à des allures différentes.
- Utiliser correctement la boîte de vitesses.
- Guider le véhicule en avant en ligne droite et en courbe en modifiant son allure et sa trajectoire.
- Récolter des informations autour de soi et avertir les autres usagers.
- Réaliser une manœuvre de marche arrière ainsi qu'un demi-tour.

### **Apprendre à maîtriser son véhicule dans un trafic normal**

- Comprendre et identifier la signalisation routière ainsi que les indices utiles à la conduite et savoir en tenir compte.
- Positionner idéalement le véhicule sur la voie et choisir la bonne file de circulation
- Adapter son allure en fonction des situations.
- Détecter, reconnaître et franchir les intersections en adoptant le bon régime de priorité.
- Tourner vers la droite ou la gauche en agglomération.
- Traverser des ronds-points et des carrefours à sens giratoire.
- Apprendre à s'arrêter et à se garer.

### **Apprendre à partager la route avec les autres usagers**

- Evaluer et tenir les distances de sécurité.
- Réaliser des croisements et des dépassements. Être soi-même dépassé.
- Conduire dans des virages et dans des déclivités.
- Apprendre les spécificités des autres usagers et savoir se comporter respectueusement à leur égard.
- Apprendre à s'insérer, à circuler dans une voie rapide, ainsi qu'à en sortir.
- Suivre file de véhicules et conduire dans une circulation dense.
- Conduire en situation d'adhérence et de visibilité réduite.

### **Pratiquer une conduite sûre, autonome et économe**

- Suivre un itinéraire donné de façon autonome.
- Préparer un voyage longue distance en autonomie et le réaliser.
- Apprendre les principaux risques au volant et les recommandations à appliquer pour les éviter.
- Savoir quoi faire en cas d'accident : protéger et secourir les victimes, alerter les secours.

- Connaître les différentes aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Savoir entretenir son véhicule, le dépanner ou encore savoir identifier les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco-conduite.

Le parcours de formation élaboré par l'auto-école du LITTORAL comprend 5 étapes issues des textes réglementaires et légaux.